



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

# Conseil exécutif

Cent quatre-vingt-douzième session

# 192 EX/1 Prov. Rev.

Paris, le 27 septembre 2013  
Original anglais/français

## ORDRE DU JOUR PROVISOIRE RÉVISÉ ET CALENDRIER DES TRAVAUX

Point	Titre et attribution proposée <sup>1</sup>	Référence	Document
-------	--	-----------	----------

### ORGANISATION ET QUESTIONS DE PROCÉDURE

1	Ordre du jour, calendrier des travaux et élection de deux vice-présidents et du président du Comité sur les partenaires non gouvernementaux <b>(PLEN)</b>	Article 5 du Règlement intérieur du Conseil exécutif	192 EX/1 Prov. Rev.
2	Approbation des procès-verbaux de la 191 <sup>e</sup> session et la cinquième session extraordinaire <b>(PLEN)</b>	Article 23, paragraphe 3, du Règlement intérieur du Conseil exécutif	191 EX/SR.1-8 5 X/EX/SR.1-2
3	Rapport de la Directrice générale sur l'application de l'article 59 du Règlement intérieur du Conseil exécutif <b>(PLEN)</b>	Article 59 du Règlement intérieur du Conseil exécutif 191 EX/Déc., 38	192 EX/PRIV.1

### POINTS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN RAPPORT

4	Exécution du programme adopté par la Conférence générale	Article VI.3 (b) de l'Acte constitutif <i>Multiplés décisions antérieures</i> 36 C/Rés., (multiples) 187 EX/Déc., 17 (IV) 189 EX/Déc., 11 190 EX/Déc., 21 (I) 191 EX/Déc., 16 (I) 191 EX/Déc., 4 (I)	
---	--	---	--

<sup>1</sup>

<b>PLEN</b>	Plénière – <b>PLEN PRIV</b> : Plénière, séance privée
<b>PX</b>	Commission du programme et des relations extérieures
<b>FA</b>	Commission financière et administrative
<b>CONJOINTE</b>	Réunion conjointe des Commissions PX et FA
<b>CR</b>	Comité sur les conventions et recommandations
<b>SP</b>	Comité spécial
<b>PNG</b>	Comité sur les partenaires non gouvernementaux
<b>BUR</b>	Bureau
<b>AHPG</b>	Groupe préparatoire ad hoc

Point	Titre et attribution proposée <sup>1</sup>	Référence	Document
4 (suite)	I. Exécution du programme <b>(AHPG, PX)</b>		192 EX/4 Partie I
	II. Ajustements budgétaires autorisés à l'intérieur de la Résolution portant ouverture de crédits pour 2012-2013 et Tableau de bord de l'exécution du programme en 2012-2013 (36 C/5 approuvé) État au 30 juin 2013 (non audité) <b>(AHPG, FA)</b>	189 EX/Déc., 15 190 EX/Déc., 34	192 EX/4 Partie II 192 EX/4.INF.2
	III. Suivi de l'Évaluation externe indépendante (EEI), mise en œuvre de la Feuille de route et situation financière <b>(AHPG, CONJOINTE)</b>  Le document présente un résumé des rapports d'étape sur : (i) la situation financière (voir le document 192 EX/4 Partie III Add.) ; (ii) les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la feuille de route ; et (iii) les progrès accomplis en ce qui concerne le suivi de l'Évaluation externe indépendante.  Décision proposée.	191 EX/Déc., 16 (I) 191 EX/Déc., 26 191 EX/Déc., 16 (IV)	192 EX/4 Partie III et Add. 192 EX/4.INF
	IV. État d'avancement de la réforme du dispositif hors Siège <b>(FA)</b>	187 EX/Déc., 33 190 EX/Déc., 31 191 EX/Déc., 24	192 EX/4 Partie IV
5	Suivi des décisions et résolutions adoptées par le Conseil exécutif et la Conférence générale à leurs sessions antérieures	169 EX/Déc., 4.3 175 EX/Déc., 23	
	I. <b>Questions relatives au programme (PX)</b>  Initiatives liées au rôle de l'UNESCO en tant qu'organisation coparrainant ONUSIDA et organisme chef de file  Évaluation de la mise en œuvre de l'Initiative de l'UNESCO pour les sciences de l'ingénieur  Institutions culturelles et éducatives en Iraq	174 EX/Déc., 6  36 C/Rés., 30  190 EX/Déc., 5 (III)	192 EX/5 Partie I

Point	Titre et attribution proposée <sup>1</sup>	Référence	Document
5 (suite)	Mise en œuvre de la résolution 36 C/43 et de la décision 191 EX/5 (I) relative à la Rampe des Maghrébins dans la Vieille Ville de Jérusalem	191 EX/Déc., 5 (I)	
	Études de faisabilité exhaustives concernant :	190 EX/Déc., 18 (X)	
	(i) la création éventuelle d'un campus mondial de l'UNESCO-IHE ;		
	(ii) une évaluation approfondie des conséquences de l'octroi à l'UNESCO-IHE du droit de délivrer des diplômes de doctorat.		
	<b>II. Questions relatives aux évaluations (CONJOINTE)</b>		192 EX/5 Partie II
	Rapport périodique sur les évaluations du Service d'évaluation et d'audit (IOS)	36 C/5 186 EX/Déc., 6 (VI)	
	Le document présente un résumé des évaluations récemment achevées par IOS et un audit correspondant.		
	Décision proposée.		
	<b>III. Questions relatives à la gestion (FA)</b>		192 EX/5 Partie III 192 EX/5.INF
	Mise en œuvre du Programme de participation et de l'aide d'urgence	177 EX/Déc., 56 35 C/Rés., 67 187 EX/Déc., 6 (VIII) 36 C/Rés., 69 190 EX/5 (VII)	
	Proposition relative à l'organisation des réunions régionales de consultation sur les documents C/4 et C/5	187 EX/Déc., 17 (III, A)	
	Mise en œuvre progressive de la budgétisation axée sur les résultats à l'UNESCO	190 EX/Déc., 19 (II) 191 EX/Déc., 5 (V)	

Point	Titre et attribution proposée <sup>1</sup>	Référence	Document
5 (suite)	Mise en œuvre du Plan d'action en vue de l'amélioration de la gestion des ressources extrabudgétaires	190 EX/Déc., 28	
	Stratégie globale pour les partenariats	191 EX/Déc., 16 (III)	
	Engagements au titre de l'assurance-maladie après la cessation de service	190 EX/Déc., 32 191 EX/Déc., 29	
	<b>IV. Questions relatives aux ressources humaines (FA)</b>		192 EX/5 Partie IV
	Répartition géographique et équilibre entre les sexes au sein du personnel du Secrétariat	187 EX/Déc., 6 (IX) 36 C/Rés., 97 190 EX/Déc., 5 (XI)	
	Emploi de contrats de consultant en 2012 et mise en œuvre de la politique révisée en matière de consultants individuels et autres spécialistes	190 EX/Déc., 5 (IX)	
	<b>QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME</b>		
6	Proposition concernant un programme d'action global pour l'EDD comme moyen d'assurer le suivi de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable après 2014 <b>(PX)</b>	190 EX/Déc., 9	192 EX/6 192 EX/6.INF
	La Directrice générale présente une proposition de programme d'action global pour l'éducation en vue du développement durable (EDD) comme moyen d'assurer le suivi de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD, 2005-2014) après 2014.		
	Décision proposée.		

Point	Titre et attribution proposée <sup>1</sup>	Référence	Document
7	<p>Mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (2003-2012) et recommandations spécifiques pour la période qui suivra la Décennie <b>(PX)</b></p> <p>La Directrice générale soumet un rapport sur la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (2003-2012) et propose des recommandations pour la période qui suivra la Décennie.</p> <p>Décision proposée.</p>		192 EX/7
8	<p>Participation de l'UNESCO aux préparatifs d'un agenda pour le développement post-2015 <b>(PX)</b></p> <p>Ce document a pour objet de rendre compte des faits nouveaux et de l'engagement de l'UNESCO concernant un agenda pour le développement post-2015. Alors que les contours du futur agenda pour le développement post-2015 commencent peu à peu à se dessiner, le document vise à identifier les évolutions et les possibles points d'entrée en ce qui concerne l'éducation, les sciences, la culture et la communication et l'information.</p> <p>Décision proposée.</p>	190 EX/Déc., 7 (I) 191 EX/Déc., 6	192 EX/8 192 EX/8.INF
9	<p>Initiative mondiale de l'UNESCO concernant les géoparcs <b>(CONJOINTE)</b></p>	190 EX/Déc., 5 (I) 191 EX/Déc., 5 (III)	192 EX/9
10	<p>Étude préliminaire sur les aspects techniques et juridiques liés à l'opportunité de réviser la Recommandation de 1974 concernant la condition des chercheurs scientifiques <b>(PX)</b></p> <p>En application de la décision 190 EX/24 (IV), la Directrice générale présente une étude préliminaire sur les aspects techniques et juridiques liés à l'opportunité de réviser la Recommandation de 1974 concernant la condition des chercheurs scientifiques.</p> <p>Décision proposée.</p>	190 EX/Déc., 24 (IV)	192 EX/10

Point	Titre et attribution proposée <sup>1</sup>	Référence	Document
11	<p>Jérusalem et la mise en œuvre de la résolution 36 C/43 et de la décision 191 EX/9 <b>(PX)</b></p> <p>Ce document est soumis en application de la décision 191 EX/9, par laquelle le Conseil exécutif a décidé d'inscrire ce point à l'ordre du jour de sa 192e session. Il rend compte de la mise en œuvre des projets en cours dans la Vieille Ville de Jérusalem, financés principalement par des contributions extrabudgétaires.</p> <p>Aucune décision proposée dans le document.</p>	191 EX/Déc., 9	192 EX/11
12	<p>Mise en œuvre de la décision 191 EX/10 sur « les deux sites palestiniens d'Al-Haram Al-Ibrahimi/Tombeau des Patriarches à Al-Khalil/Hébron et de la Mosquée Bilal bin Rabah/Tombe de Rachel à Bethléem » <b>(PX)</b></p> <p>Ce document est soumis en application de la décision 191 EX/10, par laquelle le Conseil exécutif a décidé d'inscrire ce point à l'ordre du jour de sa 192e session.</p> <p>Aucune décision proposée dans le document.</p>	191 EX/Déc., 10	192 EX/12
13	<p>Rapports sur la mise en œuvre du Programme Information pour tous (PIPT) (2012-2013) <b>(CONJOINTE)</b></p>	160 EX/Déc., 3.6.1 (Article 10 des Statuts du Conseil intergouvernemental)	192 EX/13
<b>INSTITUTS ET CENTRES</b>			
14	<p><b>Instituts et centres de catégorie 1</b></p> <p>I. Rapport du Conseil d'administration de l'Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA) sur les activités de l'Institut en 2012-2013 <b>(PX)</b></p> <p>Le Conseil d'administration de l'Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA) soumet au Conseil exécutif le rapport sur les activités de l'Institut pour 2012-2013.</p> <p>Aucune décision proposée.</p>	30 C/Rés., 8 Article IV (6) des Statuts de l'Institut	192 EX/14 Partie I

Point	Titre et attribution proposée <sup>1</sup>	Référence	Document
14 (suite)	<p>II. Propositions pour améliorer l'efficacité de la gestion de l'Institut Mahatma Gandhi d'éducation pour la paix et le développement durable <b>(CONJOINTE)</b></p> <p>La Directrice générale propose des amendements aux Statuts de l'Institut Mahatma Gandhi d'éducation pour la paix et le développement durable afin d'harmoniser ses Statuts avec ceux des autres instituts de catégorie 1 de l'UNESCO relatifs à l'éducation.</p> <p>Décision proposée.</p>	Sous-point proposé par la Directrice générale	192 EX/14 Partie II
15	<b>Instituts et centres de catégorie 2</b>		
	I. Rapport sur le coût total des instituts et centres de catégorie 2 <b>(CONJOINTE)</b>	190 EX/Déc., 18 (I) 191 EX/Déc., 14 (I)	192 EX/15 Partie I
	II. Projet d'accord concernant la création, en Arabie saoudite, d'un centre régional pour la qualité et l'excellence de l'enseignement K-12 (maternelle + 12) <b>(FA)</b>	190 EX/Déc., 18 (II)	192 EX/15 Partie II
	III. Création, à Sirs El-Layyan (Égypte), d'un centre régional pour l'alphabétisation et l'éducation des adultes <b>(FA)</b>	Sous-point proposé par la Directrice générale	192 EX/15 Partie III
	IV. Création, à Castellet i La Gornal (Espagne), d'un centre international sur les réserves de biosphère méditerranéennes <b>(FA)</b>	Sous-point proposé par la Directrice générale	192 EX/15 Partie IV
	V. Création, à Dehradun (Inde), d'un centre pour la gestion et la formation concernant le patrimoine naturel mondial <b>(FA)</b>	Sous-point proposé par la Directrice générale	192 EX/15 Partie V
	VI. Création, à Alger (Algérie), d'un centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique <b>(FA)</b>	Sous-point proposé par la Directrice générale	192 EX/15 Partie VI et Corr.

Point	Titre et attribution proposée <sup>1</sup>	Référence	Document
15 (suite)	VII. Création, dans les locaux de la Villa Ocampo à Buenos Aires (Argentine), d'un centre régional pour les arts et la culture <sup>2</sup> <b>(FA)</b>	Sous-point proposé par la Directrice générale	192 EX/15 Partie VII
	VIII. Création dans l'Oregon (États-Unis d'Amérique) d'un institut international pour le dialogue interculturel et le journalisme sensible aux conflits (IIDCSR) <b>(FA)</b>	Sous-point proposé par la Directrice générale	192 EX/15 Partie VIII
	IX. Création à Téhéran (République islamique d'Iran), au sein de l'Institut national iranien d'océanographie (INIO), d'un centre régional d'enseignement et de recherche en océanographie pour l'Asie occidentale <b>(FA)</b>	Sous-point proposé par la Directrice générale	192 EX/15 Partie IX
	X. Évaluation et reconduction des centres de catégorie 2 <b>(CONJOINTE)</b>	Sous-point proposé par la Directrice générale	192 EX/15 Partie X
<b>PROJET DE STRATÉGIE À MOYEN TERME (37 C/4) ET PROJET DE PROGRAMME ET DE BUDGET (37 C/5)</b>			
16	Mise en œuvre de la décision 191 EX/15 relative au Projet de stratégie à moyen terme (37 C/4) et au Projet de programme et de budget (37 C/5), ainsi que de la décision 5 X/EX/2 <b>(AHPG, CONJOINTE et SP pour la Partie VII)</b>	191 EX/Déc., 15 5 X/EX/Déc., 2	
	Plan des recettes et des dépenses et Plan de restructuration basés sur la situation de trésorerie de 507 millions de dollars attendue pour 2014-2015		192 EX/16 Partie I et Add.
	Plan d'action de l'UNESCO pour la priorité Égalité des genres 2014-2021		192 EX/16 Partie II

<sup>2</sup> Ce sous-point a été retiré.



Point	Titre et attribution proposée <sup>1</sup>	Référence	Document
16 (suite)	Centre pour les transformations sociales et le dialogue interculturel		192 EX/16 Partie III
	Projet de stratégie à moyen terme pour 2014-2021 : proposition de révision des objectifs stratégiques 4, 5 et 6		192 EX/16 Partie IV
	Projet de programme et de budget pour 2014-2017 : proposition de résultats escomptés révisés pour les conventions culturelles		192 EX/16 Partie V
	Stratégie opérationnelle révisée pour la priorité Afrique		192 EX/16 Partie VI
	Plan et charge de travail des sessions du Conseil exécutif		192 EX/16 Partie VII

#### MÉTHODES DE TRAVAIL DE L'ORGANISATION

17	Rapports du Conseil exécutif sur ses activités et sur l'exécution du programme		
I.	Activités en 2012-2013, y compris ses méthodes de travail <b>(PLEN)</b>	30 C/Rés., 81 156 EX/Déc., 5.5 33 C/Rés., 78 33 C/Rés., 92 180 EX/Déc., 26 186 EX/Déc., 17 (I (IV))	192 EX/17 Partie I
II.	Exécution du Programme et budget en cours (36 C/5) avec indication des résultats obtenus lors de l'exercice biennal précédent (37 C/3) <b>(CONJOINTE)</b>	33 C/Rés., 78 33 C/Rés., 92 180 EX/Déc., 25 181 EX/Déc., 23 182 EX/Déc., 26 186 EX/Déc., 16	192 EX/17 Partie II

Point	Titre et attribution proposée <sup>1</sup>	Référence	Document
<b>QUESTIONS RELATIVES AUX NORMES, STATUTS ET RÈGLEMENTS</b>			
18	Examen des communications transmises au Comité sur les conventions et recommandations en exécution de la décision 104 EX/3.3, et rapport du Comité à ce sujet <b>(CR)</b>	104 EX/Déc., 3.3	192 EX/CR/HR et Addenda
Conformément à sa décision 104 EX/3.3 adoptée en 1978, qui définit la procédure pour l'examen des communications reçues par l'Organisation et relatives à des cas et des questions concernant l'exercice des droits de l'homme dans les domaines de compétence de l'UNESCO, le Conseil est invité à examiner, en séance privée, le rapport du Comité CR à ce sujet.			
19	Méthodes de travail du Comité sur les conventions et recommandations <b>(CR)</b>	Point proposé par la Présidente du Comité CR	192 EX/19
20	Application des instruments normatifs <b>(CR)</b>		
	I. Suivi général  Le document contient un rapport global sur la mise œuvre des conventions et recommandations dont le Comité CR est chargé d'assurer le suivi, y compris une analyse des tendances actuelles quant au suivi de l'application de chacun de ces instruments.	184 EX/Déc., 20 187 EX/Déc., 20 (I) 190 EX/Déc., 24 (I) 191 EX/Déc., 20 (I)	192 EX/20 Partie I 192 EX/20.INF
	Décision proposée.		
	II. Mise en œuvre de la Convention et de la Recommandation de 1960 concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement	34 C/Rés., 13 (résultats de la 8 <sup>e</sup> consultation avec les États membres) 184 EX/Déc., 20 186 EX/Déc., 19 (II)	192 EX/20 Partie II
	La Directrice générale rend compte des résultats de la huitième Consultation des États membres sur l'application de la Convention et de la Recommandation de 1960 concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement pour la période 2006-2011.		
	Décision proposée.		

Point	Titre et attribution proposée <sup>1</sup>	Référence	Document
20 (suite)	<p>III. Mise en œuvre de la Recommandation de 1974 sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales</p> <p>La Directrice générale rend compte des résultats de la cinquième Consultation des États membres sur l'application de la Recommandation de 1974.</p> <p>Décision proposée.</p>	184 EX/Déc., 20	192 EX/20 Partie III
	<p>IV. Application de la Recommandation concernant la condition du personnel enseignant (1966) et de la Recommandation concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur (1997)</p>	185 EX/Déc., 23 (III)	192 EX/20 Partie IV
21	<p>Protocole instituant une Commission de conciliation et de bons offices chargée de rechercher la solution des différends qui naîtraient entre États parties à la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement : candidatures et rapport du Comité sur les conventions et recommandations à ce sujet <b>(CR)</b></p> <p>La Directrice générale communique au Conseil exécutif la liste des personnes présentées par les États parties au Protocole susmentionné en vue de l'élection de six membres de la Commission de conciliation et de bons offices par la Conférence générale, à sa 37<sup>e</sup> session.</p> <p>Décision proposée.</p>	Protocole 12 C/B Articles 2.3 et 5 du Protocole	192 EX/21
	<b>CONFÉRENCE GÉNÉRALE</b>		
22	<p>Proposition d'un candidat au poste de Directeur général de l'UNESCO <b>(PLEN PRIV)</b></p> <p>Le Conseil exécutif est appelé à proposer à la Conférence générale le nom d'un candidat au poste de Directeur général de l'Organisation</p> <p>Les documents 192 EX/PRIV/NOM/1 à 3 contiennent les curriculum vitae de chaque candidat ainsi que les documents présentant leur vision pour l'Organisation.</p>	Article VI de l'Acte constitutif, Article 58 du Règlement intérieur du Conseil exécutif	192 EX/PRIV/NOM 1-3

Point	Titre et attribution proposée <sup>1</sup>	Référence	Document
23	<p>Préparation de la 37<sup>e</sup> session de la Conférence générale <b>(PLEN)</b></p>		
I.	<p>Ordre du jour provisoire révisé de la 37<sup>e</sup> session de la Conférence générale</p> <p>Il appartient au Conseil exécutif de préparer l'ordre du jour provisoire révisé de la Conférence générale sur la base de l'ordre du jour provisoire (37 C/1 Prov.) ainsi que la liste de questions supplémentaires établie conformément à l'article 12 du Règlement intérieur de la Conférence générale. Les questions dont l'inscription résulte de décisions prises par le Conseil à sa 192<sup>e</sup> session seront également et automatiquement inscrites à l'ordre du jour provisoire révisé.</p>	<p>Paragraphe 6 (a) de l'Article V.B de l'Acte constitutif Articles 12 et 13 du Règlement intérieur de la Conférence générale 33 C/Rés., 92 35 C/Rés., 99 (II)</p>	192 EX/23 Partie I
II.	<p>Addendum au Projet de plan pour l'organisation des travaux de la 37<sup>e</sup> session de la Conférence générale</p> <p>La Directrice générale présente au Conseil exécutif des propositions concernant l'inscription de questions supplémentaires à l'ordre du jour des différents organes subsidiaires de la Conférence générale.</p>	<p>Paragraphe 6 (a) de l'Article V.B de l'Acte constitutif Articles 12 et 13 du Règlement intérieur de la Conférence générale 33 C/Rés., 92 35 C/Rés., 99 (I)</p>	192 EX/23 Partie II
III.	<p>Lieu de la 38<sup>e</sup> session de la Conférence générale</p> <p>L'article 2 du Règlement intérieur de la Conférence générale dispose que sur proposition du Conseil exécutif, la Conférence générale fixe, au cours de sa session ordinaire, le lieu de la session suivante. Tout État membre peut inviter la Conférence générale à se réunir sur son territoire. Ces invitations sont transmises au Directeur général au moins six semaines avant l'ouverture de la session en cours (article 3).</p> <p>Décision proposée.</p>	<p>Articles 2 et 3 du Règlement intérieur de la Conférence générale</p>	192 EX/23 Partie III

Point	Titre et attribution proposée <sup>1</sup>	Référence	Document
23 (suite)	<p>IV. Présentation de candidatures aux postes de président et de vice-présidents de la Conférence générale</p> <p>En application de l'article 29 de son Règlement intérieur, la Conférence générale élit, à chaque session ordinaire, un président et un nombre de vice-présidents ne dépassant pas trente-six, sur proposition du Comité des candidatures. Conformément à l'article 35, le Comité soumettra la liste des candidats aux postes de président et de vice-présidents de la 37<sup>e</sup> session après avoir pris connaissance du rapport du Conseil exécutif à ce sujet.</p> <p>Décision proposée.</p>	Articles 26, 29 et 35 du Règlement intérieur de la Conférence générale	192 EX/23.INF
	<p>V. Admission à la 37<sup>e</sup> session de la Conférence générale d'observateurs d'organisations internationales non gouvernementales autres que celles bénéficiant du statut de partenaire officiel de l'UNESCO</p> <p>La Directrice générale soumet à l'approbation du Conseil exécutif la liste des organisations non gouvernementales autres que celles bénéficiant du statut de partenaire officiel de l'UNESCO ayant exprimé le souhait de se faire représenter à la 37<sup>e</sup> session de la Conférence générale.</p>	Article 7 du Règlement intérieur de la Conférence générale	192 EX/23 Partie IV
<b>QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES</b>			
24	<p>Rapport financier et états financiers vérifiés et consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, et rapport du Commissaire aux comptes <b>(FA)</b></p>	Article 12.10 du Règlement financier 190 EX/Déc., 26	192 EX/24 Parties I et II
	<p>La Directrice générale présente le rapport du Commissaire aux comptes et les états financiers vérifiés et consolidés, ainsi que le rapport de la Directrice générale, concernant les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.</p> <p>Décision proposée.</p>		
25	<p>Situation effective de tous les plans de paiement convenus entre l'UNESCO et les États membres ayant des arriérés de contributions, et mise en œuvre du système d'incitation au paiement ponctuel des contributions <b>(FA)</b></p>	182 EX/Déc., 40 35 C/Rés., 2 185 EX/Déc., 27 (I) 187 EX/Déc., 29 36 C/Rés., 02 36 C/Rés., 87	192 EX/25 et Add.

Point	Titre et attribution proposée <sup>1</sup>	Référence	Document
25 (suite)	<p>La Directrice générale fait rapport sur l'état du recouvrement des contributions et plans de paiement des États membres, ainsi que sur la situation de trésorerie de l'Organisation.</p> <p>La Directrice générale recommande en outre à la Conférence générale de reporter la distribution aux États membres du montant de 4 millions de dollars disponible au titre du système d'incitation pour 2010-2011.</p> <p>Décision proposée.</p>		
26	<p>Nomination par le Conseil exécutif du Président et du Président suppléant du Conseil d'appel <b>(PLEN PRIV)</b></p>	<p>Statuts du Conseil d'appel (paragraphe 2 (a)) 191 EX/Déc., 23</p>	192 EX/PRIV.2
27	<p>Rapport de la Directrice générale au 31 mai 2013 sur la mise en œuvre des recommandations du Commissaire aux comptes et observations de celui-ci <b>(FA)</b></p>	<p>190 EX/Déc., 30 190 EX/Déc., 35 191 EX/Déc., 28 (I, II et III)</p>	<p>192 EX/27 192 EX/27.INF et Corr.</p>
28	<p>Rapport de la Directrice générale, en coopération avec le Comité du Siège, sur la gestion de l'ensemble des bâtiments de l'UNESCO <b>(FA)</b></p>	190 EX/Déc., 33	192 EX/28 Rev.
29	<p>Nouveaux audits du Commissaire aux comptes <b>(FA)</b></p> <p>I. Audit du Bureau de Montevideo</p> <p>II. Suivi de l'audit réalisé en 2011 sur la gestion du restaurant et de l'Économat de l'UNESCO</p>	Article 12.4 du Règlement financier	<p>192 EX/29 Partie I</p> <p>192 EX/29 Partie II 192 EX/29.INF</p>
30	<p>Suivi des propositions du groupe de travail chargé d'examiner les incidences de l'application des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) sur la mise en œuvre du système d'incitation au paiement ponctuel des contributions <b>(FA)</b></p> <p>La Directrice générale présente au Conseil exécutif des informations complémentaires sur la base des états financiers 2010-2012 en ce qui concerne l'éventuelle application d'un système d'incitation fondé sur le calcul d'un pourcentage fixe du résultat obtenu selon les normes IPSAS.</p> <p>Décision proposée.</p>		192 EX/30

Point	Titre et attribution proposée <sup>1</sup>	Référence	Document
<b>RELATIONS AVEC LES ÉTATS MEMBRES, LES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES ET LES PARTENAIRES NON GOUVERNEMENTAUX INTERNATIONAUX</b>			
31	Relations avec les partenaires non gouvernementaux <b>(PNG)</b>	Directives concernant le partenariat de l'UNESCO avec les organisations non gouvernementales	192 EX/31
32	Propositions relatives à la célébration des anniversaires auxquels l'UNESCO pourrait être associée en 2014-2015, et recours présentés par les États membres à ce sujet <b>(PX)</b>	159 EX/Déc., 7.5 166 EX/Déc., 9.3 179 EX/Déc., 37 191 EX/Déc., 32	192 EX/32 192 EX/32.INF
<b>QUESTIONS GÉNÉRALES</b>			
33	Application de la résolution 36 C/81 et de la décision 191 EX/34 concernant les institutions éducatives et culturelles dans les territoires arabes occupés <b>(PX)</b>	191 EX/Déc., 34	192 EX/33
34	Rapport de la Directrice générale sur la reconstruction et le développement de Gaza : application de la décision 191 EX/35 <b>(PX)</b>	191 EX/Déc., 35	192 EX/34
35	Reconduction du Prix UNESCO-Madanjeet Singh pour la promotion de la tolérance et de la non-violence <b>(CONJOINTE)</b>	Point proposé par la Directrice générale	192 EX/35
<b>POINTS SUPPLÉMENTAIRES</b>			
36	Accord de coopération à long terme entre l'UNESCO et l'OMM dans le domaine de l'hydrologie et des ressources en eau (eau douce) <b>(CONJOINTE)</b>	Point proposé par la Directrice générale	192 EX/36
37	Relations avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et projet d'accord-cadre entre l'UNESCO et cette organisation régionale <b>(CONJOINTE)</b>	Point proposé par la Directrice générale	192 EX/37

Point	Titre et attribution proposée <sup>1</sup>	Référence	Document
38	Journée internationale du sport et de l'activité physique <b>(PX)</b>	Point proposé par Djibouti au nom des États membres du Groupe africain	192 EX/38
39	Proclamation de 2016 année internationale de la compréhension mondiale (AICM) <b>(PX)</b>	Point proposé par Djibouti au nom des États membres du Groupe africain	192 EX/39
40	Éthique et respect de la vie privée dans le cyberspace <b>(CONJOINTE)</b>	Point proposé par l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, la Chine, Cuba, la Fédération de Russie, l'Inde, le Nicaragua, le Pérou, l'Uruguay et le Venezuela (République bolivarienne du)	192 EX/40 et Add.
41	Les perspectives post-2015 de l'EPT <b>(PX)</b>	Point proposé par le Japon	192 EX/41
42	Suivi de la mission de suivi réactif UNESCO sur le site de la Vieille Ville de Jérusalem et ses remparts et la réunion d'experts UNESCO sur la Rampe des Maghrébins <b>(PX)</b>	Point proposé par les Émirats Arabes Unis au nom des États membres du Groupe arabe	192 EX/42 Rev.



192<sup>e</sup> session du Conseil exécutif

## Calendrier provisoire révisé des travaux

Date <sup>1</sup>	Réunions plénières Salle X	Comités			Commissions			Bureau <sup>2</sup>	
		SP Salle XII	CR Salle X	PNG Salle XI	PX Salle X	FA Salle XI	Conjointe PX/FA Salle XII		
Septembre 2013	Mardi 24 sept.	am						1 <sup>er</sup>	
		pm							
	Mercredi 25 sept.	am		18- 21					
		pm							
	Jeudi 26 sept.	am				31			
		pm							
Vendredi 27 sept.	am						2 <sup>e</sup>		
	pm		16 (VII)						
Lundi. 30 sept.	am	Ouverture PLEN PRIV (Point 22 - Élection)							
	pm	PLEN (Points 4 & 16)							
Octobre 2013	Mardi 1 <sup>er</sup> oct.	am	PLEN débat						
		pm	PLEN Réponse DG + Session Q/R						
	Mercredi 2 oct.	am	PLEN PRIV (Point 22)						
		pm	PLEN (Point 23) (3-4pm)						
	Jeudi 3 oct.	am				(4-6 pm) 4 (I) 5 (I) 6-8 10-12 14 (I) 32-34 38, 39, 41, 42	4 (II, IV) 5 (III, IV) 15 (II-X) 24, 25, 27-30	3 <sup>e</sup>	
		pm							
	Vendredi 4 oct.	am							
		pm	18h30 PLEN PRIV (Point 22 - Élection)						
	Samedi 5 oct.	pm							
	Lundi 7 oct.	am						4 (III) 5 (II) 9, 13 14 (II), 15 (I, X), 16 (I-VI) 17 (II) 35-37 40	
		pm	18h30 PLEN PRIV (Point 22 - Élection)						
Mardi 8 oct.	am								
	pm	18h30 PLEN PRIV (Point 22 - Élection)							
Mercredi 9 oct.	am			Rapport					
	pm								
Jeudi 10 oct.	am	PLEN PRIV (Points 3 et 26) PLEN (Rapports)					4 <sup>e</sup>		
	pm	PLEN (Rapports), points 17(I) et 23							
Vendredi 11 oct.	am	PLEN (Rapports)							
	pm	Clôture							

<sup>1</sup> Horaires des réunions : 10 h – 13 h & 15 h – 18 h sauf indication contraire.

<sup>2</sup> Première réunion du Bureau : 10 h – 13 h & les suivantes : 9 h à 10 h.



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

# Conseil exécutif

Cent quatre-vingt-douzième session

# 192 EX/1 Prov. Rev. Add.

Paris, le 9 octobre 2013  
Original anglais/français

## ORDRE DU JOUR PROVISOIRE RÉVISÉ ET CALENDRIER DES TRAVAUX

### ADDENDUM

Point	Titre et attribution proposée <sup>1</sup>	Référence	Document
-------	--	-----------	----------

#### POINT SUPPLÉMENTAIRE

43	Proposition d'amendement de la Charte de l'Université des Nations Unies (UNU) <b>(CONJOINTE)</b>	Point proposé par la Directrice générale	192 EX/43
----	---	--	-----------

<sup>1</sup>

<b>PLEN</b>	Plénière – <b>PLEN PRIV</b> : Plénière, séance privée
<b>PX</b>	Commission du programme et des relations extérieures
<b>FA</b>	Commission financière et administrative
<b>CONJOINTE</b>	Réunion conjointe des Commissions PX et FA
<b>CR</b>	Comité sur les conventions et recommandations
<b>SP</b>	Comité spécial
<b>PNG</b>	Comité sur les partenaires non gouvernementaux
<b>BUR</b>	Bureau
<b>AHPG</b>	Groupe préparatoire ad hoc